

Image not found or type unknown



Rachat maison principale après séparation

Par **dom**, le **12/08/2010** à **14:36**

Bonjour,
Pour faire suite à ma séparation (ni marié, ni PACS), je souhaite devenir seul propriétaire de ma résidence principale.
Nous avons contractés un crédit en tant que co-emprunteur à 50%/50%, pour lequel aujourd'hui je suis le seul à payer les mensualités depuis maintenant 5 ans.
Merci de me préciser dans quel ordre je dois m'y prendre (notaire, banque, ...) afin de régulariser ma situation sans devoir me séparer de mon bien.
Vous en remerciant.
Cordialement.